



## Projections de population

# Basse-Normandie : 25 000 jeunes de moins dans 30 ans ?



### REPÈRES

✚ D'ici à 2042, la Basse-Normandie perdrait 24 800 jeunes de 10 à 34 ans si les tendances démographiques actuelles sur la fécondité, la mortalité et les migrations se maintenaient.

✚ Cette baisse serait moins soutenue que par le passé, mais resterait plus défavorable qu'en moyenne nationale.

✚ Au sein du territoire, la diminution du nombre de personnes de 10 à 34 ans concernerait surtout le pays du Cotentin et les pays ornais.

✚ Le nombre de jeunes progresserait dans les seuls pays du Sud Calvados et du Bessin-au-Virois.

✚ Entre 2002 et 2007, la Basse-Normandie attire moins de jeunes qu'elle n'en voit partir. Rapporté à l'ampleur des migrations interrégionales observées à ces âges, ce déficit est important.

Adolescents et jeunes adultes constituent une cible privilégiée des politiques développées par la région Basse-Normandie. Accueillir les jeunes, les former, leur donner les moyens de rester en Basse-Normandie sont, aujourd'hui, des préoccupations importantes pour les acteurs locaux. Signe de son engagement, la Région Basse-Normandie a lancé, depuis le mois de septembre dernier, l'année de la jeunesse.

Dans cette optique, elle souhaite anticiper les évolutions possibles de sa population, en particulier celle des jeunes et jeunes actifs, entre 10 et 34 ans. Le Conseil Régional et l'Insee ont donc souhaité identifier les principales tendances à l'horizon 2042. Ces projections permettront au Conseil Régional de mieux cerner les besoins à venir en matière d'éducation comme de mettre en place des actions devant permettre de faire rester ou revenir les jeunes dans la région.

### Le présent conditionne l'avenir... sans le prédire

Les projections de population réalisées par l'Insee ne sont pas des prévisions. En prolongeant les tendances passées dans un scénario dit "central", elles es-

quissent avant tout ce à quoi les comportements démographiques actuels nous conduisent. Des variantes, s'appuyant sur des hypothèses plus ou moins favorables en termes de fécondité, de mortalité et de migrations, offrent une fourchette d'évolution encadrant ces premiers résultats. Aucun de ces scénarios ne tient compte de facteurs exogènes, comme l'effet de mesures d'aménagement ou de politiques territoriales, l'impact de la construction d'infrastructures de transport ou encore l'implantation d'entreprises. Ces projections permettent donc, dans tous les cas, d'évaluer les marges d'incertitude et d'anticiper l'ampleur des efforts à consentir pour faire mentir ces chiffres.

Si les grandes tendances de fécondité, de mortalité et les comportements migratoires observés entre 2000 et 2008 se maintenaient pendant les trente prochaines années (scénario central), 1 576 000 personnes pourraient vivre en Basse-Normandie en 2042. Entre 2007 et 2042, la population bas-normande augmenterait en moyenne de 0,22 % chaque année, progression deux fois plus faible qu'au plan national (+ 0,40 % en moyenne par an). La croissance de la population régionale serait alimentée par les migrations, notamment par les arrivées plus nombreuses de

seniors et par un ralentissement des départs de jeunes. En effet, depuis vingt ans, la Basse-Normandie est une région à faible dynamisme démographique, tout comme les régions du nord et du centre de la France.

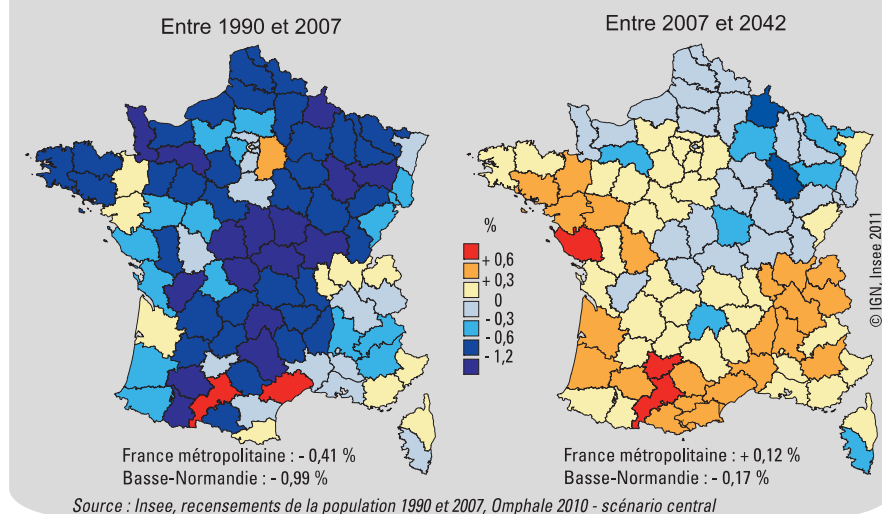
Au sein de la région, la progression de la population se concentre sur la façade maritime et autour de la capitale régionale. La première est soutenue par l'arrivée de retraités, la seconde résulte du desserrement de l'agglomération caennaise. Cette dernière attire des jeunes, en majorité originaires de la région. Des familles s'éloignent par ailleurs du centre de Caen pour accéder à la propriété dans des communes périphériques en profitant d'une offre foncière plus attrayante. De 1990 à 2007, ce mouvement de périurbanisation a soutenu la croissance démographique du Calvados. Dans le même temps, un moindre dynamisme de l'emploi dans le Cotentin, associé à de nombreux départs, ne conduit qu'à une faible hausse de la population manchoise, tandis que celle de l'Orne stagne.

D'ici à 2042, ces disparités départementales persisteraient. La population calvadosienne progresserait en moyenne de 0,34 % par an, tandis que la Manche verrait sa population croître de 0,16 % chaque année. Le nombre d'habitants pourrait rester stable dans l'Orne.

## Une baisse atténuée pour les 10-34 ans.

En Basse-Normandie, malgré un gain de population totale, le nombre de jeunes continuerait de décroître durant la période 2007-2042. Selon le scénario central, la région pourrait compter 413 400 jeunes âgés de dix à trente-quatre ans à l'horizon 2042, soit 24 800 de moins qu'en 2007. Néanmoins, cette diminution se ferait à un rythme inférieur à celui observé au cours des vingt dernières années : - 0,17 % en moyenne chaque année durant la période de projection, contre près de 1 % par an entre 1990 et 2007.

## Évolution annuelle moyenne de la population des 10-34 ans



Du fait de la diminution du nombre de femmes en âge de procréer, la baisse tendancielle des naissances observée depuis les années quatre-vingt devrait se poursuivre. Ce premier facteur influe naturellement sur le nombre des jeunes, de même que les migrations. Ces dernières s'atténuent, mais devraient rester défavorables à la Basse-Normandie.

Avec l'arrivée à des âges élevés des générations nombreuses du baby-boom, l'allongement de la durée de vie, et les mouvements migratoires prévisibles d'ici à 2042, la part des jeunes dans la population bas-normande continuerait à fléchir. Si, actuellement, les personnes de 10 à 34 ans représentent 30 % de la population bas-normande, elles ne seraient plus que 26 % en 2042. Pour mémoire, la part des jeunes dans la population régionale s'élevait à 37 % en 1990. De toutes les tranches d'âge, seule celle des personnes âgées de 65 ans ou plus augmenterait. En 2042, 30 % de la population de Basse-Normandie serait âgée d'au moins 65 ans, soit 11,6 points de plus qu'en 2007.

Durant les vingt dernières années, la grande majorité des régions ont perdu

des jeunes. Seuls le Languedoc-Roussillon et, dans une moindre mesure, la Corse et la Provence-Alpes-Côte d'Azur ont échappé à cette tendance. Cette inflexion est, en grande partie, la conséquence de la chute des naissances observée dans les années quatre-vingt. La Basse-Normandie est une des régions accusant la plus sensible baisse, après la Bourgogne, la Champagne-Ardenne et l'Auvergne.

À l'horizon 2042, le constat national devrait s'inverser, grâce à la reprise des naissances observée à partir des années 2000 : la croissance de la population des 10-34 ans pourrait être de retour en France métropolitaine. Cette amélioration devrait aussi se faire sentir en Basse-Normandie, sans parvenir à enrayer pour autant la baisse du nombre des jeunes, tout comme dans les régions démographiquement atones du nord et du nord-est. Seuls la Champagne-Ardenne, la Lorraine et le Nord-Pas-de-Calais connaîtraient une décroissance plus soutenue du nombre de 10-34 ans. Les régions connaissant un moindre dynamisme démographique sont également celles le plus souvent quittées par les jeunes, ce qui accentue le clivage.

## Structure par âge des populations en 2007 et 2042

	Structure par âge en 2007 (en %)				Structure par âge en 2042 (en %)			
	moins de 10 ans	10 à 34 ans	35 à 64 ans	65 ans ou plus	moins de 10 ans	10 à 34 ans	35 à 64 ans	65 ans ou plus
Calvados	12,4	32,1	39,1	16,4	11,1	28,4	33,2	27,3
Manche	11,9	28,3	39,7	20,1	10,0	24,2	33,2	32,6
Orne	11,8	28,0	39,8	20,5	10,3	24,7	32,4	32,6
<b>Basse-Normandie</b>	12,1	30,0	39,4	18,5	10,6	26,2	33,1	30,1
<b>France Métropolitaine</b>	12,3	31,6	39,5	16,6	11,2	28,6	34,4	25,8

Source : Insee, Omphale 2010, scénario central



Le vieillissement touchant l'ensemble du territoire national, la part des personnes de 10-34 ans diminuerait dans toutes les régions. La proportion de jeunes dans la population bas-normande resterait toujours plus faible qu'en moyenne nationale. Signe d'un vieillissement régional plus prononcé, l'écart devrait se creuser au fil du temps. En 2042, les jeunes de 10-34 ans représenteraient 28,6 % de la population métropolitaine, contre 26,2 % en Basse-Normandie (écart de 2,4 points). Cet intervalle était de 1,6 points en 2007... et de 0,3 point en 1990.

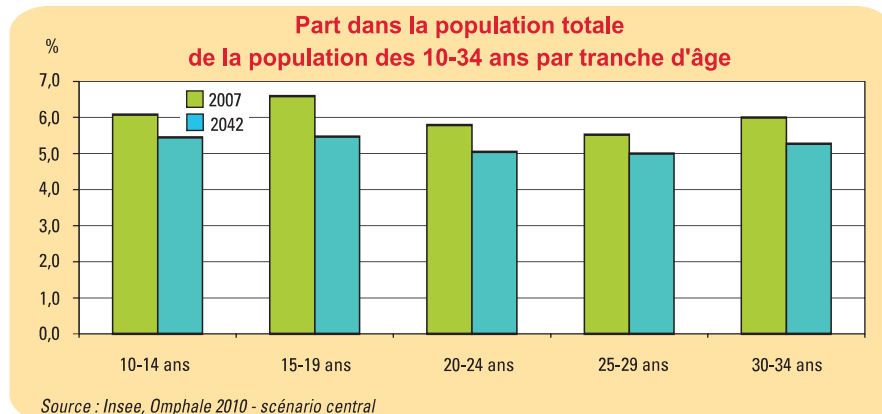
En Basse-Normandie, la classe des 15-24 ans serait la plus touchée, diminuant de 8,5 % entre 2007 et 2042, contre - 3,7 % pour l'ensemble des jeunes de 10-14 ans et 25-34 ans. Le poids des 15-24 ans dans la population régionale passerait de 12,4 à 10,5 %. Cette classe d'âge est, en effet, la plus impactée par les départs.

## Hausse des 10-34 ans dans seulement deux pays

Au sein du territoire régional, la diminution du nombre de personnes de 10 à 34 ans concernerait surtout l'Orne et la Manche, départements connaissant déjà une baisse continue des naissances et un exode des jeunes depuis vingt ans. D'ici à 2042, la Manche perdrait 13 900 jeunes, dont plus des trois-quarts dans le seul pays du Cotentin. L'Orne enregistrerait une baisse de 9 400 personnes âgées de 10 à 34 ans : cette décroissance toucherait surtout les pays du Bocage (- 3 000) et d'Argentan (- 2 700). Toutes les tranches d'âge seraient en recul dans ces deux départements, en particulier les 15-19 ans, partant nombreux à la recherche d'une formation ou d'un premier emploi. Seul le pays Saint-Lois verrait l'effectif des 10-14 ans augmenter (420 adolescents en plus sur la période 2007-2042).

Dans le Calvados, l'effectif des 10-34 ans devrait croître dans les pays accueillant la périurbanisation de l'agglomération caennaise. Entre 2007 et 2042, le nombre de jeunes augmenterait dans les pays du Sud Calvados et du Bessin-au-Virois, et en particulier pour les 10-14 ans, conséquence de l'installation de familles dans ces territoires. Néanmoins, ce gain ne compenserait pas les pertes subies dans le reste du département, qui devrait enregistrer une baisse de 1 500 jeunes en trente-cinq ans.

Seul le pays du Sud Calvados verrait toutes les classes d'âge croître. Le pays de Caen n'enregistrerait de baisse que



dans la classe des 15 à 24 ans (- 3 900 en 35 ans). Ce territoire est attractif pour les jeunes de ces âges, qui s'installent dans la métropole caennaise afin d'y poursuivre des études ou rechercher un premier emploi. Ces jeunes sont, en majorité, originaires du reste de la Basse-Normandie. Leur effectif diminue dans la plupart des pays, ils seraient aussi moins nombreux à s'établir dans le pays de Caen.

Malgré ces évolutions, la répartition des jeunes sur le territoire ne subirait pas de modification de grande ampleur. Néanmoins, le pays du Cotentin et les pays ornais concentreraient moins de jeunes bas-normands, au profit des pays de Caen, du Bessin-au-Virois et du Sud Calvados.

Des disparités selon les tranches d'âge peuvent néanmoins apparaître. Entre 10 et 14 ans, les adolescents vivent en majorité chez leurs parents. Leur localisation sur le territoire régional reste proche de celle de l'ensemble de la population. Entre 15 et 29 ans, en re-

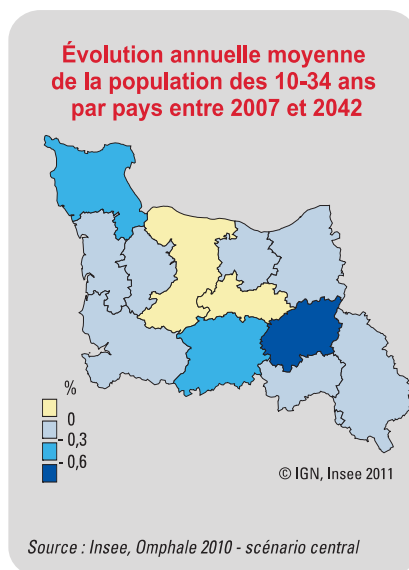
vanche, les jeunes poursuivant des études supérieures ou en début de vie active se concentrent davantage dans le pays de Caen, capitale universitaire et économique de la région. La répartition des 30-34 ans, qui amorcent souvent une vie familiale, s'apparente à nouveau à celle de l'ensemble de la population.

## Des défis pour la Basse-Normandie ?

Le chiffre de 24 800 personnes de 10 à 34 ans en moins d'ici à 2042 pour la Basse-Normandie (soit - 5,7 % de jeunes sur la période de projection) repose sur un scénario "central" qui répercute, au fil des ans, les grandes tendances démographiques récentes, et reste à ce titre un exercice théorique. Il est encadré par des scénarios alternatifs permettant d'envisager l'ampleur des variations attendues selon l'utilisation de jeux d'hypothèses démographiques plus ou moins favorables.

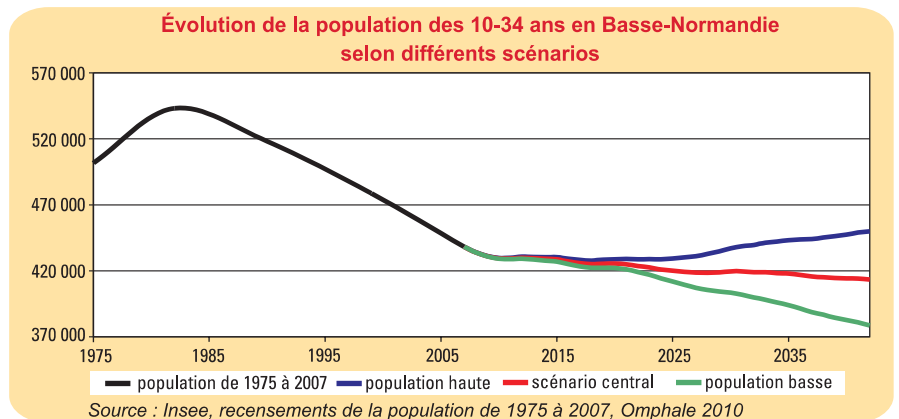
En 2042, selon qu'on envisage un scénario de population "haut" ou "bas", la Basse-Normandie pourrait ainsi compter entre 379 000 et 450 000 jeunes âgés de 10 à 34 ans, soit des évolutions comprises entre - 14 % et + 3 %. A court terme néanmoins (2007-2022), la population des 10-34 ans diminuerait quel que soit le scénario envisagé. Seule la tranche des 10-14 ans échapperait à cette tendance.

Au sein de la région, le nombre de jeunes diminuerait dans tous les pays ornais et dans le pays du Cotentin, quelles que soient les hypothèses retenues. Entre 2007 et 2042, l'effectif des 10-34 ans diminuerait de 3 100 à 15 400 personnes dans l'Orne. Le seul pays du Cotentin pourrait perdre entre 6 400 et 15 100 jeunes. A l'inverse, le pays du Sud Calvados connaîtrait, dans le pire des cas, une stagnation du nombre de jeunes. Pour les autres terri-



toires, les évolutions dépendraient du scénario envisagé. La répartition des personnes de 10 à 34 ans en Basse-Normandie ne subirait aucune modification majeure.

A moins d'une forte hausse de la fécondité dans les années à venir, la Basse-Normandie devra donc créer les conditions pouvant influencer sur ces tendances, afin de restaurer son attractivité auprès de populations plus jeunes. Elle dispose à cet égard d'un certain nombre d'atouts à conforter, en s'atta-



## ZOOM

### Les migrations des jeunes

#### Un déficit migratoire de jeunes important

Les opportunités de mobilités sont nombreuses chez les jeunes de 10 à 34 ans : poursuite des études, recherche d'un premier emploi, installation en couple... Les mouvements migratoires sont particulièrement élevés à ces âges. La mobilité des plus jeunes (10-14 ans) est liée au déménagement de leurs parents. En revanche, les 15-34 ans peuvent, en général, être acteurs de ces décisions, même si le contexte familial et culturel conditionne, en partie, les modalités de leur départ.

La Basse-Normandie laisse partir plus de jeunes qu'elle n'en accueille. Entre 2002 et 2007, 56 000 jeunes de 10 à 34 ans ont quitté la région, tandis que 43 000 ont fait le chemin inverse. Le déficit migratoire concerne la classe des 15-29 ans, puisque les tranches des 10-14 ans et des 30-34 ans sont excédentaires. Au regard de l'ampleur des mouvements interrégionaux observés à ces âges, la Basse-Normandie fait partie des régions les plus déficitaires. L'attraction de l'Île-de-France et des régions limitrophes (Pays de la Loire, Bretagne), dotées de grandes métropoles régionales, est forte.

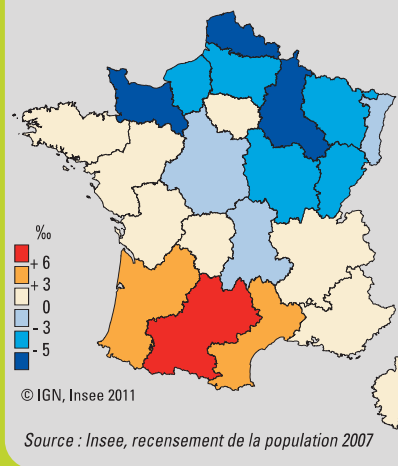
A ces migrations interrégionales s'ajoutent 5 000 arrivées de jeunes de 10-34 ans venus de l'étranger ou d'une collectivité d'outre-mer. Les départs vers l'étranger au cours de la période ne peuvent être comptabilisés mais sont vraisemblablement d'une ampleur comparable. Ces jeunes représentent 10 % de l'ensemble des entrants de 10-34 ans en Basse-Normandie, contre 17 % en Provence. Ils viennent principalement d'un pays de l'Union Européenne (36 %) dont près de la moitié du Royaume-Uni. Les jeunes venus de l'étranger ne sont pas tous de nationalité étrangère : plus d'un tiers est de nationalité française.

#### Un déficit de jeunes diplômés

Entre 2002 et 2007, la région a perdu davantage de jeunes diplômés qu'elle n'en a accueilli. En cinq ans, 8 900 jeunes diplômés ayant validé au moins trois années d'études après le baccalauréat se sont installés en Basse-Normandie, alors que 12 400 en sont partis. Ces nombreux départs peuvent être liés au souhait de poursuivre des études dans des spécialités manquant aux établissements de la région. Ils peuvent également être liés à la recherche ou l'obtention d'un premier emploi. Cependant, les motivations des jeunes quittant la région ne peuvent être appréhendées à partir du seul recensement de la population. Celui-ci nous informe seulement sur la situation des jeunes au moment où ils sont recensés, et non au moment de leur départ.

Ce déficit de jeunes diplômés en Basse-Normandie contribue, en partie, au fait que les jeunes diplômés soient moins présents dans la population jeune qu'ailleurs. En 2007, 8 % des jeunes de 10 à 34 ans sont diplômés du 2ème ou 3ème cycle universitaire en Basse-Normandie, contre 12 % en Provence.

#### Taux annuel de migration des 10-34 ans avec le reste de la France



chant au maintien de services de qualité, comme à la préservation et à l'amélioration du cadre de vie. Ces atouts pourront être couplés à la promotion de l'offre et de la créativité culturelle, mais aussi des savoir-faire bas-normands.

Enseignement supérieur, recherche (la création du Pres<sup>(1)</sup> Normandie Université en juillet dernier est un exemple concret) et formation constituent d'autres leviers majeurs. En termes économiques, la composante présentielle peut constituer un gisement d'emplois adapté au vieillissement attendu de la population comme au potentiel touristique de la région. Ceci ne devrait toutefois pas exclure les efforts visant à développer d'autres activités productives ou de services susceptibles de garantir la diversité des débouchés pour l'ensemble des actifs bas-normands, et en particulier des jeunes, en fonction de leurs compétences et de leurs qualifications.

(1) Pôle de recherche et d'enseignement supérieur.

**Anne-Claire FRETAY**  
Insee



## MÉTHODE

Les projections Omphale reposent sur une méthode consistant à suivre l'évolution d'une pyramide des âges à partir de trois composantes : la natalité, la mortalité et les migrations. Cette méthode s'applique sur des territoires comptant au moins 50 000 habitants. Pour cette raison, les populations des Pays d'Ouche et du Perche Ornais ont dû être regroupées dans le cadre de cette étude.

Pour projeter la population d'une zone à un horizon donné, des quotients de référence pour la mortalité, la fécondité et les migrations sont calculés sur la période de référence.

Le modèle offre donc la possibilité de faire évoluer tous ces quotients sur la base de trois hypothèses portant sur :

- l'évolution de la fécondité ;
- l'évolution de la mortalité ;
- l'évolution des migrations.

L'ensemble des trois hypothèses forme un scénario de projection.

### Les différents scénarios de projection :

#### • Le scénario central

Il décrit ce qui se passe si les évolutions récentes étaient reconduites à l'identique dans le futur :

- Le maintien des taux de fécondité par âge de chaque territoire à leur niveau de 2007 ;
- La baisse de la mortalité au même rythme qu'en France métropolitaine ;
- Le maintien sur toute la période de projection des quotients migratoires calculés entre 2000 et 2008.

#### • Les scénarios alternatifs

Ils décrivent d'autres évolutions possibles de la population en choisissant de faire évoluer différemment une ou plusieurs des 3 composantes.

- Les scénarios "population haute" et "population basse" rassemblent les hypothèses optimistes (respectivement pessimistes) sur la fécondité, la mortalité et les migrations (avec l'étranger).



### DIRECTION REGIONALE DE L'INSEE DE BASSE-NORMANDIE

5 rue Claude Bloch  
BP 95137  
14024 CAEN CEDEX  
Tél. : 02.31.45.73.33

[www.insee.fr/basse-normandie](http://www.insee.fr/basse-normandie)

Directrice régionale :  
Maryse CHODORGE

Service études et diffusion :  
Julien BECHTEL

Rédacteur en Chef :  
Didier BERTHELOT

Composition PAO :  
Françoise LEROND  
Marie-Isabelle LARDET

Crédit photos :  
Comité régional du tourisme ; Chambre régionale d'agriculture ; Comité départemental du tourisme de la Manche.

Attaché de presse :  
Philippe LEMARCHAND  
02.31.15.11.14

© INSEE 2011

## Pour en savoir plus

- "La population des régions en 2040 : les écarts de croissance démographique pourraient se resserrer", Insee Première n°1326, décembre 2010.
- "Projections démographiques. Plus de 1 500 000 Bas-normands en 2040", Insee, Cent pour Cent Basse-Normandie n°208, décembre 2010.
- "Les Ornais en 2032. Aussi nombreux, mais plus âgés", Insee, Cent pour Cent Basse-Normandie n°218, septembre 2011.
- "La Basse-Normandie et ses échanges migratoires - Plus de départs que d'arrivées", Insee, Cent pour Cent Basse-Normandie n°200, mai 2010.
- "La structure des emplois en Basse-Normandie en 2006 - Peu d'emplois de cadres", INSEE, Cent pour Cent Basse-Normandie n°197, janvier 2010.
- "Jeunes et territoires - L'attractivité des villes étudiantes et des pôles d'activité", Insee Première n°1275, janvier 2010.